

## Thales : versement d'un acompte sur dividende

**Neuilly-sur-Seine, 17 septembre 2013** – Le Conseil d'administration de Thales, réuni le 17 septembre 2013 sous la présidence de Jean-Bernard Lévy, a décidé de verser un acompte sur dividende en numéraire de 0,27 € par action au titre de l'exercice 2013 en cours. Ce montant est en augmentation de 8% par rapport au montant de l'acompte versé en décembre dernier au titre de l'exercice 2012.

Cet acompte sera détaché le mardi 10 décembre et mis en paiement le vendredi 13 décembre 2013.

**Presse :**

Matt Pothecary

Tél.: +33 (0)1 57 77 86 26

[press.office@thalesgroup.com](mailto:press.office@thalesgroup.com)

**Investisseurs et analystes :**

Jean-Claude Climeau

Tél.: +33 (0)1 57 77 89 02

[ir@thalesgroup.com](mailto:ir@thalesgroup.com)

**Plus d'informations sur :** <http://www.thalesgroup.com>